Demande de conseils, d'aide à l'orientation

Par **rettopyrra**, le **05/02/2016** à **23:53**

Bonsoir,

Cela fait bien longtemps que j'hésite à venir demander de l'aide. Quand je vois mon parcours je pense que j'aurais dû me lancer plus tôt

Après avoir passé quelques années de plus en licence que la normale je commence à me poser des questions sur mon avenir. Des questions plus sérieuses, plus précises (enfin !).

Je compte rester dans le domaine du droit, et pourquoi pas retrouver le droit chemin (veuillez accepter mes excuses quant à cette blague).

Sans trop entrer dans les détails bien que cela me taraude, la seule matière qui a pu réellement m'intéresser au cours de cette licence reste le régime des obligations (droit administratif a pu, avec un petit peu d'effort, me faire un peu d'effet notamment). Peut être le professeur enseignant cette matière... Qui sait ?

Je m'interroge alors sur ce que je pourrais faire comme M1 (et au delà, quel métier...). Je suis passionné par le numérique et plus spécialement par l'informatique (création de site web, marketing, design, conception d'idée), *j'ai toujours rêvé et je rêve encore qu'un jour je puisse ouvrir ma société, mais cela, je le réserve pour plus tard*.

Ainsi nous arrivons à une brève conclusion : [s]j'aime l'informatique, le droit, les cas pratique, mais avant tout me casser la tête sur des sujets ardus demandant une réflexion profonde. Quelle voie dois-je prendre ? Quelle voie me conseillerez-vous ?[/s]

Je ne sais pas si je suis clair, étant moi-même dans le flou, cela ne doit pas vous apparaître très limpide... En espérant que vous puissiez tout de même m'apporter de l'aide et en vous remerciant déjà d'être arrivé jusque là, à bientôt :)

PS : j'aurais pu amplement rentrer dans le détail mais le "*Merci de synthétiser votre texte*" m'effraie. Donc dans le doute... Je synthétise au maximum. N'hésitez pas à me demander plus de détails, j'aimerai vous aider au maximum pour que vous parveniez à m'aider au mieux [smile9]

Par **Winter is coming**, le **06/02/2016** à **00:44**

Bonjour.

Je vais citer **Philippe Achilleas**, responsable du Master 2 Droit des activités spatiales et des télécommunications de l'Université Paris-Sud : "*La montée en puissance de l'économie numérique est source de productivité,*
de croissance et d'emplois. Elle s'appuie sur des profondes mutations qui accompagnent la société au fur et à mesure que se développement les applications innovantes des TIC : Internet des objets, Big data, Cloud, villes intelligentes… Les enjeux juridiques soulevés sont multiples et complexes. Ils touchent toutes les branches du Droit (concurrence, régulation, contrats, contentieux, droits fondamentaux, PI, commerce…) dans ses dimensions nationale, européenne et internationale. Outre, la régulation des marchés de l'écosystème numérique, les enjeux actuels reposent notamment sur l'aménagement numérique des territoires porté par le très haut débit (fibre, 4G), la lutte contre les contenus illicites, le respect des droits d'auteurs sans oublier la délicate question de la protection des données et des réseaux face aux menaces de cyberattaques.
Une formation spécialisée répond particulièrement aux besoins des professionnels en ce qu'elle associe les matières traditionnelles du Droit aux compétences techniques pour permettre une insertion rapide sur le marché du travail dans un cabinet d'avocat, une entreprise ou une administration publique nationale ou internationale.".

Vous pouvez consulter ce classement, qui répertorie cinq Masters intéressants en la matière (il en existe peut-être d'autres de qualité): http://www.meilleurs-masters.com/master-droit-du-numerique-et-des-communications-electroniques.html

En ce qui concerne le m1, je vous conseille de ne pas vous enfermer dans une formation trop restrictive, du type "*master 1 : droit du numérique*". Partez sur un master plus généraliste afin d'avoir un plan B si vos projets changent ou si vous n'êtes pas retenu dans les m2 demandés. Je ne connais pas très bien ce domaine du droit mais il semblerait qu'un m1 de droit privé soit plus adapté.

J'ignore si de telles formations existent mais l'idéal serait également de suivre un cursus court en informatique, sanctionné par un diplôme. Les entreprises recherchent des juristes spécialisés.

Quant aux débouchés professionnels, il s'agira principalement de fonctions de juriste d'entreprise ou d'avocat spécialisé - vous pourriez même travailler pour l'administration.

Considérez toutefois mes propos avec méfiance, je connais mal le secteur du numérique et de l'informatique. Bonne chance !

Par **rettopyrra**, le **06/02/2016** à **19:22**

Merci beaucoup de votre réponse.

Je ne me vois pas faire autre chose que du droit sans lien avec la propriété intellectuelle, ou en tout cas sans lien avec l'informatique. Je suis passionné depuis tout petit, j'ai dû créé mon premier site web (en rassemblant une équipe) vers l'âge de mes 11 ans. J'aimerai vraiment

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

trouver un métier dans le domaine du droit en lien étroit avec internet.

Malheureusement derrière ces appréciations très (trop) générales se trouvent un gouffre et très peu d'informations, que cela soit au niveau des orientations d'études mais notamment de débouchées. Je ne doute pas que le problème vient de moi et que je dois m'y prendre comme un manche, c'est d'ailleurs pour ça que j'essaye de prendre contact avec des personnes qui s'y connaissent ou tout du moins qui peuvent me réorienter vers ce genre de personnes.

J'ai pu voir, et revoir avec votre intervention (merci encore), qu'ils existaient des masters spécialisés dans ce que je recherche, mais ici encore les intitulés de ces derniers sont flous, les descriptions inachevées / peu précises / trop générales.
Si, comme vous le conseillez, je dois faire un M1 dans la branche du droit des affaires un léger paradoxe s'installe.
Dans la mesure où l'on regarde mon dossier et que les M2 dans ce domaine ont l'air très sélectif... Je me demande donc comment une entreprise voudrait de moi dans le domaine précité puisque j'ai peu de chance d'être pris dans un tel M2 et que je ne me serai pas spécialisé ayant fait un M1 (et donc dans cette situation un M2) plutôt général. Mes inquiétudes sont donc accentuées de ce côté sans même avoir bougé d'un poil (et ce n'est pas votre faute, je vous remercie plutôt de m'avoir fait prendre conscience de cela histoire de parvenir à surmonter ce problème !).

De plus, j'ai très franchement du mal à visualiser dans la pratique en quoi consisterait mon métier. Rédiger des contrats ? Défendre la propriété intellectuelle de mon entreprise ? Comment faire pour allier au maximum le domaine du droit et mon immixtion dans les intérêts d'un site web ?

Un petit rajout qui me trotte dans la tête : le droit sur internet étant en pleine création, je trouve que ce serait intéressant que mon métier puisse me permettre d'avoir mon mot à dire. Pour cette partie j'imagine que cela vient avec la renommée. Mettons l'idée de côté pour le moment je suppose.

En vous remerciant tous de votre lecture, à très bientôt je l'espère.

Par **rettopyrra**, le **06/02/2016** à **22:14**

Bon apparemment la sélection se fait déjà dès le M1 quand on postule d'une autre faculté.

Vu les (nombreuses) années qui me précédent je ne pourrais pas rentrer où je veux pour le M1 et faire mes preuves et pour le M2 ils vont me rire au nez donc je suis bien bloqué...

Par **Winter is coming**, le **07/02/2016** à **00:16**

Bonsoir.

Je vous invite à contacter directement par e-mail les responsables des Masters concernés si

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

la présentation qui est faite de leur formation vous paraît floue ou incomplète. Nous ne sommes qu'en février, vous avez encore le temps de vous renseigner.

"*Je me demande donc comment une entreprise voudrait de moi dans le domaine précité puisque j'ai peu de chance d'être pris dans un tel M2 et que je ne me serai pas spécialisé ayant fait un M1*"

Sauf chance incroyable, vous ne trouverez pas d'emploi vous intéressant avec un niveau M1, même s'il s'agissait d'un M1 spécialisé. La label bac +5 est le minimum demandé pour des postes de cadre, et encore beaucoup de diplômés ont des difficultés à décrocher un premier CDI (d'où l'intérêt d'un double diplôme). La situation est donc la suivante :

- **vous suivez un M1 spécialisé** : vous augmentez peut-être vos chances d'intégrer l'un des M2 espérés (encore que, tout dépend de vos résultats en M1) mais, en cas d'échec ou de modification dans vos projets, vous serez contraint de passer par un autre M1 pour une réorientation ;

- **vous suivez un M1 généraliste type "droit privé", "droit des affaires"** : avant de développer les avantages de cette solution, je vous renvoie vers la description de la formation "Master 2 Droit du multimédia et de l'informatique" de l'Université Panthéon-Assas" :

"*Il donne aux étudiants une connaissance juridique et un aperçu pratique des difficultés soulevées par la mise en œuvre des technologies de l'information, c'est-à-dire de l'informatique, du multimédia et des télécommunications. Cela couvre notamment, en ce domaine, les questions de droit des contrats (contrats informatiques, contrats électroniques) les questions de propriété intellectuelle (droit d'auteur, marques) et les questions de protection des personnes et de vie privée (données personnelles, criminalité informatique).*"

"*Ont accès à la formation les étudiants ayant une maîtrise en droit ou une 1ère année de master droit, de préférence avec une mention et avec notes témoignant d'une connaissance des matières du droit des contrats, de la propriété intellectuelle et des libertés publiques ; un premier diplôme supérieur, de nature générale (droit privé, droit des affaires, juristes d'affaire) constitue un atout pour intégrer la formation*."

Les branches du droit évoquées (propriété intellectuelle, droit des contrats...) sont des matières enseignées dans les M1 généralistes de droit privé. Ce qui m'amène donc aux avantages d'un M1 généraliste, déjà évoqués dans mon premier post : la maitrise d'un bagage juridique minimal pour quiconque prétend travailler en entreprise en tant que juriste, la possibilité de choisir la faculté de votre choix (la plupart des universités proposent des M1 de droit privé) et une multitude de plans B.

"Je ne pourrais pas entrer où je veux pour le M1".

Sauf erreur de ma part, l'inscription au M1 est de plein droit pour tous les étudiants ayant validé une licence de droit (même si certaines universités, notamment parisiennes, filtrent les candidatures dès le M1, en effet).

Ce M2 (http://www.ut-capitole.fr/formations/nos-diplomes/masters/master-m2-droit-de-l-entreprise-specialite-droit-de-l-immateriel-et-des-technologies-de-l-information-parcours-droit-et-informatique-320612.kjsp) pourrait vous convenir et paraît moins sélectif que les formations parisiennes. 257h de cours, 81h de TD, un stage obligatoire... Il faudrait creuser

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

davantage mais il me paraît intéressant. Notez d'ailleurs que la description du Master indique ceci : "*Profil des candidats retenus : Master 1 en droit privé, droit de l'entreprise, droit des affaires*". Cela confirme mon analyse !

Le responsable du Master dispose d'un compte Twitter (https://twitter.com/castetsrenard) et d'une adresse e-mail (Celine.Castets@ut-capitole.fr), vous devriez lui poser vos questions.

Bonne chance.

Par **rettopyrra**, le **07/02/2016** à **01:01**

Vous m'êtes vraiment d'une aide incommensurable ! Mille mercis !
Je re-regarde tout ça avec un regard plus reposé demain même si j'ai déjà fait une première lecture et que tout cela me remet du baume au cœur :)

Par **Alister**, le **07/02/2016** à **01:03**

Bonsoir,

L'inscription en M1 de plein droit va bientôt entrer à sa fin à mon avis, étant donné les jurisprudences récentes interdisant la sélection en M2. Sinon, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dit winter is coming, notamment sur l'importance d'avoir un M1 généraliste. Le M1 généraliste est, à mon sens, absolument nécessaire ne serait-ce parce qu'il permet de se recentrer plus encore sur le droit des contrats qui, quoiqu'il arrive, reste la matière dont les juristes se servent le plus au quotidien.

Je vous conseille de vous intéressant à la fonction de correspondant informatique et liberté qui va probablement prendre encore plus son essor avec l'entrée en vigueur de la nouvelle directive communautaire GDRP. Aussi, vous pouvez vous intéressez à tout ce qui touche la procédure UDRP, les nouvelles extensions internet, ce domaine est en pleine extension et j'ai 3 anciens camarades de promo qui bossent là-dedans.

Vous pouvez aussi devenir avocat et vous spécialiser dans le droit des NTIC (de plus en plus de litiges dans ce domaine...).

[citation]De plus, j'ai très franchement du mal à visualiser dans la pratique en quoi consisterait mon métier. Rédiger des contrats ? Défendre la propriété intellectuelle de mon entreprise ? Comment faire pour allier au maximum le domaine du droit et mon immixtion dans les intérêts d'un site web ?

Un petit rajout qui me trotte dans la tête : le droit sur internet étant en pleine création, je trouve que ce serait intéressant que mon métier puisse me permettre d'avoir mon mot à dire. Pour cette partie j'imagine que cela vient avec la renommée. Mettons l'idée de côté pour le moment je suppose.[/citation]

Votre pratique professionnelle va clairement dépendre de votre fonction, de la taille de votre

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

entreprise et du service juridique. Attention jamais le droit ne vous permettra de faire du webdesign !
Mon mémoire a porté sur la protection des interfaces graphiques par la PI, je n'ai pour autant jamais réalisé une interface graphique. On ne vous demande pas d'être informaticien/webdesigner si c'est ce que vous voulez faire, ré orientez vous immédiatement. En tant que juriste spécialisé en PI/NTIC, on vous demande de comprendre le numérique parce c'est en identifiant la nature de l'objet en question que vous pourrez bien conseiller vos clients/collaborateurs.

J'ai bien du mal à comprendre votre deuxième paragraphe, votre mot à dire ? C'est à dire ? Quelque chose comme ça ne vient pas avec la renommée non mais avec la fonction.

Étant moi-même juriste PI et CIL, je reste dispo pour répondre à vos questions par MP si vous en avez.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés